



MÉ MORANDUM 2024

Préoccupations pour l'industrie du chauffage

Madame, Monsieur,

Climafed (jusqu'à récemment connue sous le nom d'ATTB, l'Association pour les Techniques Thermiques en Belgique) regroupe les producteurs et importateurs de systèmes de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire basés sur les énergies traditionnelles et renouvelables, ainsi que les services et produits associés.

En tant que forum dynamique, Climafed est un lieu de rencontre où les membres échangent des idées et des expériences, discutent des tendances du marché et recueillent des informations précieuses. En outre, Climafed joue un rôle important de représentant du secteur auprès des régions et du gouvernement fédéral, des producteurs d'énergie, des opérateurs de réseaux de distribution et d'autres secteurs et organismes concernés.

Avec une approche neutre et sans objectifs commerciaux, Climafed assure la communication interentreprises et les relations avec les installateurs, la presse, le gouvernement et d'autres acteurs concernés au nom de tous ses membres. À ce titre, Climafed publie régulièrement des communiqués de presse, des mémorandums et des prises de position sur divers sujets.

Ce mémorandum, qui s'adresse spécifiquement aux décideurs politiques, souligne le **rôle crucial de la décarbonation et des énergies renouvelables dans le secteur du chauffage**. Nous présentons **10 domaines de préoccupation** pour lesquels Climafed s'est engagée, chacun étant **accompagné de solutions correspondantes**.

Nous espérons que ce document ne se contente pas d'informer, mais qu'il inspire également une action concertée en faveur d'un avenir plus durable.

10 points préoccupants pour Climafed



1. Objectifs durables à long terme

Climafed préconise une orientation stratégique à long terme. Les décisions en matière de construction et de rénovation ayant des répercussions à long terme, il est essentiel d'établir un calendrier d'objectifs et d'évaluations jusqu'en 2050.



2. Encourager les propriétaires de patrimoine non performant

Climafed insiste sur la nécessité d'activer les propriétaires de bâtiments inefficaces sur le plan énergétique. Une approche ciblée est essentielle pour améliorer le patrimoine énergivore et encourager les mesures d'économie d'énergie.



3. Une transition énergétique inclusive pour les personnes défavorisées

Climafed appelle à des politiques qui incluent les moins riches dans la transition énergétique. La prise en charge et le soutien financier sont essentiels pour garantir l'inclusion.

10 solutions selon Climafed

1. Objectifs durables à long terme

Pour atteindre des objectifs durables à long terme, Climafed vise à mettre en œuvre les objectifs fixés de - 55 % de CO₂ d'ici 2030 et zéro émission d'ici 2050.

Les modifications récentes apportées à la directive EPBD mettent l'accent sur la nécessité de construire des bâtiments neufs neutres sur le plan énergétique à partir de 2030 et d'éliminer progressivement les chaudières à combustible fossile d'ici 2040. Les subventions pour les solutions fossiles ne seront plus acceptées à partir de 2025. Il est essentiel d'intégrer ces nouvelles directives strictes dans les législations nationales.

2. Encourager les propriétaires de patrimoine non performant

Pour activer les propriétaires dont le patrimoine n'est pas efficace, Climafed appelle à une révision majeure des réglementations EPC.

L'indexation des logements F et E devrait cesser, les logements D pouvant être indexés jusqu'à 50 %.

Les rénovations doivent se dérouler trois fois plus rapidement, calendrier à l'appui. Dans ce contexte, Climafed soutient le projet de texte de la trajectoire à long terme de la Région flamande au-delà de 2023¹, qui stipule que d'ici 2050, tous les bâtiments devront répondre à un label CPE A. Ces objectifs devraient être mis en œuvre de manière concrète dans l'ensemble du pays.

3. Une transition énergétique inclusive pour les personnes défavorisées

Pour une transition énergétique inclusive, Climafed préconise des mesures proactives telles qu'une maison de l'énergie ou un bus d'information pour atteindre les groupes cibles les plus faibles.

Étant donné que les rénovations impliquent des coûts importants et que les propriétaires les moins fortunés ne peuvent pas toujours supporter cette charge financière, des politiques de soutien et de correction sociale sont nécessaires.

L'aide financière devrait cibler les propriétaires les moins fortunés, avec un traitement facile et rapide des demandes de primes. Les primes devraient aider en particulier les moins bien lotis, et les politiques devraient garantir l'accès de tous à une énergie abordable et durable.

¹ <https://www.vlaanderen.be/een-huis-of-appartement-kopen/renovatieverplichting-voor-residentiele-gebouwen>

10 points préoccupants pour Climafed



4. Défiscalisation des prix de l'électricité

Climafed préconise la défiscalisation des prix de l'électricité. Le rapport de prix actuel entre l'électricité et les combustibles fossiles n'incite pas à investir dans des solutions à haut rendement énergétique telles que les pompes à chaleur. En effet, le prix de l'électricité devrait être au maximum 2,5 fois plus élevé que le prix du gaz par kWh.



5. Encourager la mise en place de pompes à chaleur

Climafed demande un engagement actif pour le déploiement des pompes à chaleur et des systèmes hybrides dans les installations existantes. Cela contribue à une réduction significative des émissions de CO₂ et de la consommation d'énergie fossile (jusqu'à plus de 60 % selon plusieurs études).



6. Améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments existants

Climafed souligne qu'il est essentiel de mettre l'accent sur les rénovations à haut rendement énergétique pour réduire l'empreinte carbone. Si les nouveaux bâtiments ont fait des progrès significatifs grâce aux réglementations PEB, le patrimoine existant a besoin d'un mouvement de rattrapage.

10 solutions selon Climafed

4. Défisicalisation des prix de l'électricité

Pour la défiscalisation des prix de l'électricité, Climafed préconise de revoir la relation entre les prix de l'électricité et du gaz naturel et de faire glisser les taxes, les accises et les impôts sur l'électricité vers l'énergie fossile.

Ces ajustements devraient être effectués dès que possible, de préférence en conformité avec la récente refonte de la directive EPBD dans la législation belge (2024-2025).

5. Encourager la mise en place de pompes à chaleur

Pour encourager la mise en place des pompes à chaleur, Climafed demande à la Commission européenne de ne pas suspendre le « Plan d'activation des pompes à chaleur de l'UE » et de le relancer avant les élections européennes.

Les Pays-Bas sont reconnus comme une bonne pratique pour la promotion de la mise en œuvre des pompes à chaleur, étant donné leurs objectifs clairs à long terme pour le déploiement des installations de pompes à chaleur et l'élimination progressive des solutions fossiles. En outre, les prix de l'électricité aux Pays-Bas sont bas (<2) par rapport aux prix du gaz et moins volatils. Il est important de tirer les leçons du modèle néerlandais et de mettre en œuvre des stratégies similaires pour promouvoir une transition efficace vers les pompes à chaleur.

6. Améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments existants

Plusieurs initiatives européennes, notamment la directive sur l'efficacité énergétique (EED)², la directive sur les énergies renouvelables (RED III) et la nouvelle directive sur l'écoconception³, ainsi que le pacte vert pour l'Europe, le plan REPowerEU et la nouvelle directive EPBD (décembre 2023), soulignent la nécessité d'améliorer l'efficacité énergétique. La EED exige des économies d'énergie cumulées au niveau de l'utilisation finale, pour atteindre au moins 1,9 % de la consommation finale d'énergie d'ici à 2028-2030.

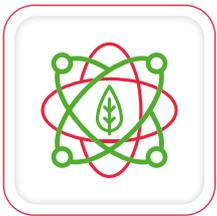
Pour réduire la consommation d'énergie et améliorer l'efficacité des générateurs de chaleur, Climafed propose que d'ici 2030, tous les générateurs de chaleur des installations existantes soient équipés de produits dont le score Ecodesign est supérieur à 90 %. Les chaudières à basse température existantes doivent être remplacées par une solution plus performante.

Les rénovations doivent se dérouler trois fois plus rapidement, avec des chaudières à condensation (étiquette A) ou mieux comme norme d'ici 2030 pour les bâtiments existants.

² Directive sur l'efficacité énergétique : « Les pays de l'UE sont tenus de réaliser des économies d'énergie cumulées au niveau de l'utilisation finale pour l'ensemble de la période d'obligation (allant de 2021 à 2030), ce qui équivaut à de nouvelles économies annuelles d'au moins 0,8 % de la consommation finale d'énergie en 2021-2023, d'au moins 1,3 % en 2024-2025, de 1,5 % en 2026-2027 et de 1,9 % en 2028-2030. »

³ La RED III et la nouvelle directive écoconception sont encore en phase de développement.

10 points préoccupants pour Climafed



7. Adopter diverses options de décarbonation et des carburants verts

Climafed demande aux régulateurs de permettre toutes les options de décarbonation. Les carburants verts, tels que le biogaz, le gaz synthétique, l'hydrogène et les e-carburants, méritent une plus grande attention en tant qu'alternatives durables.



8. Une législation à l'épreuve du temps

Climafed préconise une législation tournée vers l'avenir, y compris la législation sur l'entretien, le PEB, l'EPC, la TVA, le bruit, la sécurité incendie et le PEF (Primary Energy Factor). Un cadre juridique uniforme et favorable est essentiel.

10 solutions selon Climafed

7. Adopter diverses options de décarbonation et des carburants verts

Plusieurs instituts de recherche et groupes de réflexion, dont Guidehouse⁴ et Energyville/Vito⁵, ont tracé la voie de la décarbonation du secteur du bâtiment de l'UE.

Il est essentiel d'établir un calendrier qui impose aux gestionnaires de réseaux de distribution et aux distributeurs de fioul d'augmenter progressivement la proportion de molécules vertes dans les carburants.

Les carburants à base de molécules vertes devraient devenir moins chers que les carburants 100 % fossiles, le biopropane prenant le pas sur le propane.

8. Une législation à l'épreuve du temps

Pour assurer une législation pérenne, compte tenu de la complexité de trois législations différentes dans notre petit pays, Climafed insiste sur l'urgence d'une harmonisation. L'objectif principal est d'éviter les blocages et d'offrir des incitations fiscales appropriées.

Il est essentiel de parvenir à l'uniformité en matière d'EPC, de PEB, de TVA, de certificats, d'attestations, de numérisation et d'autres aspects pertinents.

Climafed recommande d'utiliser la fiscalité, en particulier la TVA, comme incitation aux travaux de construction durable en maintenant un taux de TVA cohérent de 6 %.

Exemple 1 : Climafed met en garde contre l'augmentation de la TVA sur le solaire thermique pour les maisons de moins de 10 ans à 21 % à partir de 2024, à l'instar de ce qui se passe avec le photovoltaïque. Le photovoltaïque et le solaire thermique sont des technologies différentes ; le maintien du taux de TVA de 6 % sur le solaire thermique encouragerait les propriétaires d'installations photovoltaïques à investir dans des économies supplémentaires grâce à un chauffe-eau solaire.

Exemple 2 : Climafed souligne la nécessité de réviser la consommation d'énergie primaire (PEF), car l'Europe utilise une valeur inférieure de 1,9 par rapport à la valeur actuelle de 2,5. Compte tenu du rôle croissant de l'énergie éolienne et solaire, un PEF de 1,9 est défendable et favorable au déploiement des pompes à chaleur dans le patrimoine existant.

Exemple 3 : Climafed suggère d'ajouter une feuille de route au document EPC afin que les professionnels et les particuliers sachent quelles sont les étapes à suivre pour améliorer leur performance énergétique.

Exemple 4 : Pour que la législation soit à l'épreuve du temps, Climafed préconise de se concentrer sur l'élimination progressive de l'empreinte carbone plutôt que sur l'efficacité énergétique. L'ajout d'indicateurs de décarbonation au EPC encouragera l'industrie à développer des produits à zéro émission.

⁴ https://ehi.eu/wp-content/uploads/2022/10/Decarbonisation-pathways-for-the-EU-building-sector_full-study-1.pdf

⁵ <https://www.energyville.be/nieuws-events/res4build-nieuw-onderzoekproject-stelt-decarbonisatie-van-energiegebruik-europese>

10 points préoccupants pour Climafed



9. Répondre aux besoins des centres de formation pour les professionnels

Climafed identifie le manque de réponses aux besoins des écoles et des institutions de formation pour former des professionnels capables de mener à bien la transition énergétique. Le système actuel exige des certificats de compétence supplémentaires pour les diplômés, ce qui est à la fois long et coûteux.

Les professionnels agissent souvent en tant que conseillers des particuliers et jouent un rôle crucial dans la réalisation des objectifs de décarbonation. Il n'est pas possible que les diplômés doivent obtenir un large éventail de certificats professionnels après l'obtention de leur diplôme, comme c'est le cas aujourd'hui.



10. Optimiser la politique de stationnement et de mobilité

Climafed demande une harmonisation des politiques de stationnement et de mobilité dans des villes telles qu'Anvers et Gand, avec une attention particulière aux besoins des techniciens, des installateurs et des plombiers. Une politique réfléchie est essentielle pour une exécution efficace des travaux dans les zones urbaines.

10 solutions selon Climafed

9. Répondre aux besoins des centres de formation pour les professionnels

Pour répondre aux besoins des professionnels et leur permettre d'accéder au marché du travail dès la fin de leurs études techniques « installations de chauffage central et de plomberie », Climafed préconise que les diplômés disposent de tous les certificats de compétence nécessaires à l'exercice de leur profession. Cela permettrait non seulement d'accroître l'efficacité, mais aussi de réduire les coûts pour les installateurs et les entreprises, étant donné qu'ils sont actuellement à leur charge. Les diplômés du Brabant doivent également satisfaire aux exigences de Bruxelles en matière de certification.

Le programme d'études doit être adapté aux exigences de la transition énergétique. La formation et les certificats doivent être régulièrement mis à jour et testés par rapport à la pratique. Les certificats de compétence, comme le certificat RESCert, doivent être réexaminés régulièrement et mis à jour si nécessaire.

10. Optimiser la politique de stationnement et de mobilité

Pour optimiser les politiques de stationnement et d'accès dans les villes, Climafed préconise l'harmonisation des règles. Les professionnels qui procèdent à l'installation, à l'entretien ou au dépannage dans les villes ne devraient pas être soumis à des amendes et les charges administratives devraient être réduites.



Nous souhaitons travailler avec vous

Chère madame, cher monsieur,

En tant que représentants de l'industrie du chauffage, nous croyons fermement en un avenir durable et recherchons une coopération efficace avec les décideurs politiques pour atteindre nos objectifs.

Les défis de la transition énergétique, de la décarbonation et des systèmes de chauffage durables nécessitent un effort commun. Nous vous invitons à travailler ensemble sur des politiques ciblées qui soutiennent nos objectifs et ouvrent la voie à une industrie du chauffage plus verte et plus efficace.

En unissant nos forces, nous pouvons faire la différence dans la création d'un environnement énergétique durable, inclusif et à l'épreuve du temps. Nous sommes prêts à partager notre expertise et nos connaissances et à contribuer de manière constructive à l'élaboration de politiques qui profitent non seulement au secteur, mais aussi à la société dans son ensemble. Nous nous tenons volontiers à votre disposition pour toute discussion ou coopération ultérieure.

Ensemble, nous pouvons avoir un impact significatif sur la transition énergétique et construire un avenir plus durable.

Cordialement,

Patrick O

Affaires publiques Climafed
+32475 811 879
public.affairs@climafed.be







CLIMAFED
FÉDÉRATION BELGE DES TECHNOLOGIES CLIMATIQUES

